

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE : le 11 avril 2018

Délibération n° : 18-04-01

**9.1 Autres domaines de compétences
des communes**

**Objet : Désaffiliation de la communauté
urbaine de Dunkerque au Centre de
Gestion du Nord**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 25

Votes Pour : 25

Votes Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil dix-huit, le 11 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Marc BURY, Maire, en suite de la convocation en date du cinq avril deux mil dix-huit dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Martine DILIBERTO - Marie-Geneviève DEGRANDSART - Marcel BURNY - Ali FARHI - Elizabeth DERCHE - Bernard VANDENHOVE - Mirella BAUWENS - Alberte LECROART- Jean-Pierre POMMEROLE - Annie BURNY - Guy MORIAMEZ - Rachid LAMRI - Christine LEONET - Sandrine GOMBERT - Dominique DAUCHY - Cédric OTLET - Grégory SPYCHALA - Claudine GENARD - Jean CAVERNE - Gérard QUINET

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Pasquale TIMPANO a donné pouvoir à Marc BURY
Marie-Christine VEYS a donné pouvoir à Dominique DAUCHY
Henri ZIELINSKI a donné pouvoir Jean CAVERNE
Marie Christine PICOT a donné pouvoir Gérard QUINET

ÉTAIENT ABSENTES :

Isabelle DUFRENNE
Ingrid SAGUEZ

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

VU décret n° 85-643 du 26 juin 1985,

CONSIDÉRANT que la Communauté Urbaine de Dunkerque, affiliée volontaire au Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord sollicite son retrait.

CONSIDÉRANT qu'il peut être fait opposition à cette demande, soit :

- par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés, représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés,

- par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

Article 1^{er} : de se prononcer favorablement sur la désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au CDG 59 à partir du 1^{er} janvier 2019.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Le Maire,

Marc BURY

Pour copie conforme

- Le 18/04/2018

Marc BURY, MAIRE

COMMUNE DE PETITE FORET

